



CMAIC

POUR TOUTES LES ENTREPRISES ADHERENTES		
	PRIX H.T.	PRIX T.T.C.
<b>DFAN</b> - Droit Fixe Annuel Forfait annuel pour les frais administratifs	12.00 €	14.40 €
<b>DE</b> - Droit d'Entrée Droit d'adhésion de l'entreprise calculé par le nombre de salariés déclarés lors de l'adhésion - acquitté une fois pour toutes.	15.00 €	18.00 €

SECTEUR INTERPROFESSIONNEL (sauf BTP)		
CATEGORIE DE SALARIE	PRIX H.T.	PRIX T.T.C.
<b>Suivi Individuel simple – SI (smo)</b>	84.34 €	101.20 €
<u>Cas particulier :</u> <b>Saisonnier en SI</b>	50.00 €	60.50 €
<b>Suivi Individuel Adapté – SIA (smr)</b>	104.73 €	125.67 €
<b>Suivi Individuel Renforcé – SIR (smr)</b>	104.73 €	125.67 €
<u>Cas particulier :</u> <b>Salarié exposé aux rayonnements ionisants DATR</b>	218.00 €	261.60 €
<b>Intérimaire</b>	93.50 €	112.20 €
SECTEUR DU BTP		
<b>0,525 % de la masse salariale</b>		